Bref compte rendu de la 5ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP5)

Par:

Bob Félicien KONZI-SARAMBO, Chargé de Mission en matière d'Ecologie Point Focal National CDB, République Centrafricaine

Que contient cet exposé?

- INTRODUCTION
- PARTICIPATION DE L'AFRIQUE CENTRALE
- DEROULEMENT DES TRAVAUX
- RESULTATS OBTENUS
- PERSPECTIVES

INTRODUCTION

La COP-MOP 5 s'est tenue à Nagoya, dans la Préfecture d'Aichi, du 11 au 15 octobre 2010. La réunion a eu lieu au Centre de conférence de Nagoya, immédiatement avant la dixième réunion ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention, qui devait se dérouler au même endroit, du 18 au 29 octobre 2010.

PARTICIPATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Environ 1600 participants ont assisté à la réunion, représentant:

- les parties au Protocole et d'autres gouvernements,
- des agences de l'ONU, des ONGs, et organisations intergouvernementales, le milieu académique et l'industrie.
- L'Afrique Centrale était représentée par : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC et le Tchad.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

La réunion a été présidée par M. Hidenori Murakami (Japon), en tant que nouveau Président de la COP-MOP5.

Après l'adoption de l'ordre du jour, deux groupes de travail ont été mis en place

- Groupe I présidé par la Slovénie (Mme Darja);
- Groupe II présidé par le Malawi (M. James Seyani);

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Points examinés par le Groupe de travail I:

- 4 (Rapport du Comité chargé du respect des obligations);
- 11 (Droits et/ou obligations des Parties de transit des organismes vivants modifiés);
- 15 (Suivi et établissement des rapports article 33-);
- 16 (Évaluation et examen -article 35-); et
- 17 (Plan stratégique du Protocole et programme de travail de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole);

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Points examinés par le Groupe de travail II:

- 5 (Fonctionnement et activités du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques);
- 6 (État d'avancement des activités de renforcement des capacités et de l'utilisation du fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques);
- 7 (Questions relatives au mécanisme de financement et aux ressources financières),
- 10 (Manipulation, transport, emballage et identification des organismes vivants modifiés -article 18-);
- 13 (Évaluation des risques et gestion des risques -articles 15 et 16-); et
- 14 (Sensibilisation et participation du public (article 23)).

La réunion a adopté le *Protocole* additionnel de Nagoya- Kuala Lumpur relatif à la responsabilité et la réparation additionnel au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques(Protocole additionnel) et 16 autres décisions

Dans sa décision BS-V11 La COP-MOP 5 a adopté le Protocole additionnel contenu dans l'annexe, et invite les parties au Protocole de prévention des risques biotechnologiques à signer le Protocole additionnel le 7 mars 2011 ou le plus tôt possible par la suite et à le ratifier dès que possible.

Autres décision:

- BS-V/1. Rapport du comité chargé du respect des obligations
- BS-V/2. Fonctionnement et activités du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques
- BS-V/3. Etat d'avancement des activités de renforcement des capacités (Plan d'action actualisé 04-2011 à 06-2012)
- BS-V/4. Fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques

Plan d'action actualisé (activités à réaliser)

Activité/tâche	Calendrier	Responsabilité
Présentation de rapports sur les activités de renforcement des capacités entreprises à l'appui du Plan d'action	15 avril 2011	Parties, autres gouvernements et organisations concernées
Présentation des besoins de formation et de renforcement des capacités à l'aide du questionnaire du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	15 avril 2011	Parties, autres gouvernements
Présentation d'expériences de l'utilisation de la série révisée d'indicateurs et leçons tirées de cette utilisation	30 juin 2011	Parties, autres gouvernements et organisations concernées
Présentation d'opinions et de suggestions sur d'éventuelles révisions du Plan d'action	30 juin 2011	Parties, autres gouvernements et organisations concernées
Évaluation indépendante des initiatives prises à l'appui du Plan d'action	Juin-oct. 2011	Consultant
Examen des présentations ci-dessus et établissement de documents de discussion pour le rendre plus facile	Sept-oct. 2011	Secrétariat; Groupe de liaison sur le renforcement des capacités
Établissement d'un document de travail pour faciliter l'examen approfondi par les Parties à leur sixième réunion	Juin 2012	Secrétariat

- BS-V/5. Mécanisme de financement et ressources financières
- BS-V/6.Coopération avec d'autres organisations, conventions et initiatives
- BS-V/7. Budget-programme pour les dépenses des services du secrétariat allouées au programme de travail du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques pour l'exercice biennal 2011-2012
- BS-V/8. Manipulation, transport, emballage et identification des organismes vivants modifiés : paragraphe 2 a) de l'article 18
- BS-V/9. Manipulation, transport, emballage et identification des organismes vivants modifiés : paragraphe 3 de l'article 18

- BS-V/10. Droits et/ou obligations des Parties de transit d'organismes vivants modifiés
- BS-V/11. Règles et procédures internationales en matière de responsabilité et de réparation pour dommage résultant de mouvements transfrontières d'organismes vivants modifiés (Protocole Additionnel)
- BS-V/12. Evaluation des risques et gestion des risques (articles 15 et 16)
- BS-V/13. Sensibilisation, éducation et participation du public
- BS-V/14. Suivi et établissement des rapports (article 33)

- BS-V/15. Évaluation et examen (article 35)
- BS-V/16. Plan stratégique du Protocole de Cartagena pour la période 2011-2020
- BS-V/17. Hommage rendu au gouvernement et au peuple du Japon

PERSPECTIVES

- Signature du Protocole additionnel
- Elaboration du 2^{ème} Rapport National
- Evaluation des besoins en renforcement des capacités
- Mise en œuvre du Plan Stratégique 2011-20201
- Participation accrue des délégués de l'Afrique Centrale
- COP-MOP 6: 2012 en Inde!

L'adoption du Protocole additionnel a été acclamée comme un succès important face aux antécédents de négociations complexes et souvent prolongées.

La mise en œuvre est encore un enjeu par rapport ressources financières disponibles



SINGUILA MINGUI! MERCI POUR VOTRE ATTENTION! MUCHAS GRACIAS!